

Préface

Une deuxième révolution psychiatrique

Comment est-il possible de créer autant de choses en si peu de temps? Biographie des réalisations, et non pas biographie personnelle, le présent ouvrage ne donne pas de réponse à cette question, mais montre les conditions qui ont permis une telle trajectoire : être certain qu'un avenir meilleur est possible, et que les humains sont partie prenante, active et volontaire, de cette possibilité, qu'ils peuvent la construire par le travail en commun et l'espérance.

C'est le grand mérite de cet ouvrage, de nous présenter de cette trajectoire un panorama documenté comme une étude savante et passionnant comme un roman d'aventures.

Par chance, l'étudiant qu'était Philippe Paumelle a choisi la psychiatrie pour exercer la médecine. Or, quand il est interne, cinq ans après la fin de la guerre, il paraît urgent de transformer la psychiatrie. Celle-ci est en effet misérable, et il ne s'agit pas d'une façon de parler comme on le voit dès les premiers chapitres de cet ouvrage, qui évoquent « Misère de la psychiatrie », ce numéro de 1952 de la revue *Esprit*, dans lequel Philippe Paumelle réunit des textes qui dénoncent cette situation, et qui annoncent la révolution à venir.

Mais, peut-on parler de révolution? Et le peut-on en particulier à propos de l'œuvre – considérable – de Philippe Paumelle? Un rapide rappel historique est ici nécessaire. La psychiatrie a connu une première révolution à la toute fin du XVIII^e siècle, celle qui l'a vue naître, avec Philippe Pinel et son geste légendaire de libération des aliénés de leurs chaînes ouvrant sur le traitement moral de la folie, et avec son élève Jean-Étienne Esquirol qui proposait un dispositif institutionnel nouveau, capable d'accueillir et de soigner les malades mentaux : l'asile d'aliénés, qu'il considérait « être l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales entre les mains d'un médecin habile ».

Mais cette première révolution a été rapidement dénaturée, et l'asile, construit à des fins thérapeutiques, a perdu très vite sa force mobilisatrice; il sera même gravement discrédité dans sa fonction noble d'asile au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Lorsque Philippe Paumelle s'engage en psychiatrie, celle-ci est ainsi à bout de souffle, en France comme partout dans le monde occidental. Que faire? « *Fuir ou s'insurger, tel paraît être le dilemme dans lequel nous sommes placés* », exprime Philippe Paumelle dans ce numéro de la revue *Esprit* de décembre 1952.

Le présent ouvrage nous montre comment Philippe Paumelle va vivre et dépasser ce dilemme. Il voit les représentants les plus renommés de la profession, dont certains de ses maîtres, s'engager dans une vaste bataille de réforme des hôpitaux psychiatriques, à la fois contre une bureaucratie méfiante et peureuse, et contre une bonne partie de leurs collègues, adeptes ordinaires du *statut quo* et de ses inévitables avantages. Il observe ces luttes, participe aux réflexions et aux débats, les soutient, y contribue de sa plume et de son action, mais il ne s'y précipite pas : car ce n'est pas d'une réforme qu'il rêve, mais d'une révolution, c'est-à-dire d'un renversement total de ce qu'est devenu, pour le meilleur et pour le pire, l'espace d'exercice de cette discipline, la psychiatrie.

Pour ce nouvel espace d'exercice, Philippe Paumelle n'imagine rien de moins que la cité, c'est-à-dire le milieu privilégié des humains, l'environnement habituel dans lequel ils vivent, travaillent, s'aiment et meurent. Ainsi il imagine et met en œuvre des soins aussi proches que possible du domicile, au plus près de l'espace précis où la pathologie mentale naît et se développe; ainsi naît l'Association de santé mentale du 13^e arrondissement de Paris, « *le Treizième* », exemple « pilote » de ce courant de la « psychiatrie dans la cité », dit encore « psychiatrie communautaire » dans notre pays.

Si Philippe Paumelle partage le même rêve d'une autre psychiatrie que ceux, plus nombreux, qui essaient de transformer l'asile, cet ouvrage nous montre l'audace et la radicalité de ses choix, si personnels et originaux.

Car, fondamentalement, les enjeux de ces deux courants ne sont pas les mêmes, et ils n'ont pas le même type de négociation, ni avec la réalité clinique, ni avec les pouvoirs publics. Cette démarche différente pouvait représenter aux yeux de certains une sorte de « trahison » dont Philippe Paumelle sortira quelque peu isolé, malgré le soutien des principaux ténors de la psychiatrie de la transformation des hôpitaux : d'une certaine manière, il n'a pas voulu « jouer le jeu » de cette transformation, il a voulu d'emblée être *ailleurs*, faire radicalement *autre chose*, condition qui crée des admirateurs ou des envieux, plus rarement des amis.

Or, c'est bien ce choix qui permet d'attacher le nom et l'action de Philippe Paumelle à ce qui apparaît comme une deuxième révolution psychiatrique. Travailleur infatigable et omniprésent, mais pas omniscient, il va animer, coordonner, orienter les actions de ses collaborateurs et superviser leur travail pour développer le *Treizième*; homme de dialogue, il savait accorder sa confiance aux autres, et les médecins-chefs et cadres infirmiers qui ont travaillé avec lui ont pu développer leur créativité, y compris dans leurs contradictions.

La psychanalyse était dans les années 1950 la seule théorie à même de soutenir une relation thérapeutique en équipe, surtout hors les murs. Philippe Paumelle qui a suivi lui-même une formation psychanalytique s'est entouré de psychanalystes, mais ceux-ci ne renoncent pas à être psychiatres et à utiliser les médicaments, qui apparaissent à cette époque, et qui favorisent l'établissement d'une relation thérapeutique dans la durée. Le temps a manqué à Philippe Paumelle pour qu'il continue ce qu'il avait seulement commencé à faire dans les années 1970 : théoriser la difficile adaptation de la pensée psychanalytique à la psychiatrie de présence et d'action qui était la sienne.

Le *Treizième* montrait expérimentalement qu'une autre psychiatrie était possible, comme Philippe Pinel l'avait montré à Bicêtre, puis à la Salpêtrière. Mais en même temps, comme Jean-Étienne Esquirol généralisant l'œuvre de son maître et lui donnant un lieu d'exercice en créant l'asile et en faisant voter la loi de 1838, c'est de la transformation de la psychiatrie dans l'ensemble du pays dont il est question.

Cette action à proprement parler *politique* sera pleinement assumée par Philippe Paumelle, et sera menée parallèlement à la mise en place du *Treizième*.

Ces points stratégiques dont le changement pourrait tout faire basculer étaient au nombre de deux : l'organisation des soins psychiatriques en France et la formation des psychiatres. Cet ouvrage montre précisément comment Philippe Paumelle a contribué à l'élaboration de la circulaire de mars 1960 permettant la sectorisation psychiatrique, et il nous fait découvrir l'autre front sur lequel il fut très actif, celui de la formation des psychiatres et de la reconnaissance de la psychiatrie comme spécialité médicale à part entière.

Philippe Paumelle était chrétien et connaissait certainement ce passage de l'Évangile selon Matthieu : « *L'homme ne vit pas seulement de pain* ». Il a en tout cas associé ses actions et réalisations à une dimension psychothérapique et humaine, c'est-à-dire au souci que le monde interne, la réalité psychique des patients ne soient pas oubliés sous l'activisme thérapeutique, aussi nécessaire et bénéfique soit-il. Mais s'il était chrétien, il n'en était pas moins médecin ; il savait que si l'être humain ne vit pas que de pain, sans pain il meurt. C'est probablement dans sa capacité à assumer et à faire vivre cette dualité sans jamais la trancher, dualité dont on peut imaginer la déclinaison à l'infini (l'hospitalisation et les soins ambulatoires, la psychothérapie et les médicaments, la nécessité de soigner et le besoin d'assurer le gîte et le couvert, les attentes de l'individu et celles du groupe), que réside l'extraordinaire force de changement de son action.

Vassilis Kapsambelis